

Avis de promulgation

AVIS AU PUBLIC est par le présent donné par la soussignée, greffière de la Ville de New Richmond, que le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance du 5 août 2019, le règlement suivant :

**Règlement 1110-19 autorisant l'acquisition du lot 5 017 094
pour des fins de pose d'une enseigne commerciale et pour ce faire
un emprunt de 62 502 \$, remboursable en 15 ans**

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 6 septembre 2019. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.

Donné à New Richmond,
Ce 9^e jour de septembre 2019

Céline LeBlanc
Greffière